

Conseil Municipal du 26 juin 2023

à 18h00

N°ordre 53
N° identifiant 2023-0079

Titre Demande d'avis sur les mesures envisagées par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de la Vienne pour la rentrée 2023-2024 des écoles publiques de la ville de Poitiers

Rapporteur(s) Mme Hélène PAUMIER
Date de la convocation 20/06/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance Robert ROCHAUD

PJ.
Courrier mesures carte scolaire

Membres en exercice 0
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 **Mandants** _____ **Mandataires** _____

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation
------------------------------------	-------------------------------------

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Éducation - Accueil périscolaire
------------------	---

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2121-30,

Vu la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,

Vu la circulaire n° 2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du 1^{er} degré qui prévoit la consultation des communes concernant les projets d'affectation et de retrait des postes entraînant les fermetures et ouvertures de classes.

Par courrier en date du 8 mars 2023, Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de la Vienne a fait part des mesures de carte scolaire (ouverture/fermeture des postes enseignants) qu'il a arrêtées pour la rentrée de septembre 2023 :

- fermeture du dispositif « Plus de maitres que de classe » implanté à l'école élémentaire Alphonse Bouloux
- fermeture du dispositif « Plus de maitres que de classe » implanté à l'école élémentaire Micromégas
- fermeture du dispositif « Plus de maitres que de classe » implanté à l'école élémentaire Pablo Neruda
- ouverture d'un 10^{ème} poste sur l'école maternelle Andersen
- ouverture d'un 9^{ème} poste sur l'école maternelle Jacques Brel
- ouverture d'un 11^{ème} poste sur l'école élémentaire Tony Lainé
- ouverture d'un 13^{ème} poste sur l'école élémentaire Alphonse Daudet
- ouverture d'un poste Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté (Rased) à dominante pédagogique sur à l'école élémentaire Micromégas
- fermeture d'un 12^{ème} poste à l'école élémentaire Saint-Éxupéry.

En application de la réglementation, Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de la Vienne a demandé que le Conseil municipal de Poitiers soit informé de ces mesures et émette un avis.

Les décisions de fermeture de classe ou de dispositifs existants reposent sur des critères objectifs d'évolution des effectifs scolaires à la rentrée prochaine mais ce, sans tenir compte de la spécificité sociodémographique de certains quartiers et de l'évolution récente de la situation relative à l'accueil de population migrante sur le territoire.

Face aux difficultés rencontrées de gestion des effectifs qui peuvent être enregistrés à la hausse ou la baisse depuis plusieurs années dans les écoles de la ville de Poitiers, un travail collaboratif s'est récemment engagé avec les services de l'Éducation nationale pour élaborer un outil de gestion prévisionnel des effectifs qui puisse mieux anticiper les évolutions des effectifs scolaires à court terme et plus long terme.

Le fruit de ce travail aboutira en 2024 et servira de document de référence pour proposer des modifications de la carte scolaire, des actions en termes de mixité scolaire ou encore la construction/réhabilitation d'établissement scolaire.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'émettre un avis défavorable quant à la carte scolaire pour la rentrée 2023-2024 des écoles publiques de la ville de Poitiers concernant les fermetures de postes ou dispositif spécifique**
 - **de formuler un avis favorable quant à la carte scolaire pour la rentrée 2023-2024 des écoles publiques de la ville de Poitiers concernant les ouvertures de postes**
 - **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet.**
-

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Robert ROCHAUD

RESULTAT DU VOTE

--

Mise en ligne le			
Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	8.1	Enseignement	